
Renvoi au comité de liquidation de l'adresse de la citoyenne Laberge, ex-religieuse d'Angoulême, qui renonce à son traitement, lors de la séance du 30 pluviôse an II (18 février 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Renvoi au comité de liquidation de l'adresse de la citoyenne Laberge, ex-religieuse d'Angoulême, qui renonce à son traitement, lors de la séance du 30 pluviôse an II (18 février 1794). In: Tome LXXXV - du 26 pluviôse au 12 ventôse an II (14 février au 2 mars 1794) p. 175;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1964_num_85_1_31956_t1_0175_0000_6

Fichier pdf généré le 15/05/2023

Séance du 30 Pluviôse An II

(Mardi 18 Février 1794)

Présidence de DUBARRAN

1

Le président ouvre la séance à 11 heures un quart.

L'un des secrétaires fait lecture de la correspondance.

Les administrateurs de la police font passer le total des détenus dans les maisons d'arrêt, de justice et de détention du département de Paris, à l'époque du 27 pluviôse; il le porte à 5,540 (1).

[Commune de Paris, 28 pluv. II. Etat des détenus au 27 pluv.] (2)

Noms des prisons	Nb de détenus
Conciergerie	479
Grande-Force	595
Petite-Force	291
Sainte-Pélagie	143
Madelonnettes	189
Abbaye	147
Bicêtre	726
A La Salpêtrière	432
Chambres d'arrêt à la Mairie	80
Fermes	31
Luxembourg	467
Maison de suspicion, rue de la Bourbe ..	427
Irlandais, rue du Cheval vert	30
Les Picpus, fbg St-Antoine	142
Réfectoire de l'Abbaye	59
Les Anglaises, rue St-Victor	112
Brunet, rue de Boffun	19
Les Anglaises, rue de Loursine	96
Les Carmes, rue de Vaugirard	196
Les Anglaises, fbg St-Antoine	40
Ecoissais, rue des Fossés St-Victor	76
St-Lazare, fbg St-Lazare	485
Mahay, rue du Chemin-Vert	88
La Chapelle, rue de la Folie Renaud ...	41
Belhomme ,rue de Charonne, n° 70	98
Bénédictins anglais, rue de l'Observatoire	51

Total général 5.540

2

Le conseil général de la commune d'Angoulême fait passer la renonciation de la citoyenne Laberge (1), ex religieuse, à son traitement.

Mention honorable, insertion au bulletin, renvoi au comité de liquidation (2).

3

L'agent national provisoire de Montluçon annonce qu'un domaine d'émigré, acheté 7 mille liv. par le ci-devant propriétaire, estimé depuis 19.630 liv., a été vendu, par petits lots, 87.375 livres.

Insertion au bulletin (3).

[Montluçon, 25 pluv. II] (4)

« Le district de Montluçon a commencé l'aliénation des biens des émigrés : un domaine estimé 19.630 l. et acheté 7.000 l. par le ci-devant propriétaire a été vendu en détail 87.375 l. J'espère que les autres ventes n'auront pas moins de succès. La Convention peut compter sur le zèle de notre administration et le patriotisme de nos concitoyens; tous se disputent à l'envi les dépouilles des ennemis de la patrie. »

MANGINOT

4

L'administration du district de Nantua offre à la patrie, au nom des communes de son arrondissement, 686 chemises, 2 cols, 73 paires de bas, 41 paires de souliers, 3 serviettes, 20 draps, 8 couvertures, du vieux linge, 379 l. 19 s. 6 d., 2 habits d'uniforme, 7 vestes, un sabre, un chapeau, un bonnet de police et 11 chemises de pénitents.

Mention honorable, insertion au bulletin (5).

(1) Ou Saberge.

(2) P.V., XXXI, 347. Bⁱⁿ, 30 pluv. (suppl^t); M.U., XXXVII, 44.

(3) P.V., XXXI, 347. Bⁱⁿ, 30 pluv. (suppl^t); J. Fr., n° 513; C. Eg., n° 551; C. univ., 2 vent.; J. Sablier, n° 1149.

(4) C 291, pl. 934, p. 23.

(5) P.V., XXXI, 347. Bⁱⁿ, 30 pluv. (suppl^t); C. Eg., n° 551; J. Sablier, n° 1149.

(1) P.V., XXXI, 347. Bⁱⁿ, 30 pluv.

(2) C 291, pl. 934, p. 16. Signé HEUSSÉE, FIGUER, DANGÉ.